



# COMITE DIRECTEUR n°10 (2020 – 2024)

Procès-verbal du vendredi 27 janvier 2023

---

**Réunion plénière du 27 janvier 2023**

---

**Présidence de séance :** Guy ANDRE

---

**Présents :** Christian BAUDIER, Philippe BELLINET, Sébastien BOIE, Karine COLLIGNON, Hubert DESTENAY, Brahim FOUZARI, Christian GILLES, Stéphanie MATHEY, Gilles RAVIGNEAUX.

---

**Excusés :** Younès ACHOURI, Elise BUSSAGLIA, Darkaoui DARKAOUI ALLAOUI, Magali GOFFETTE, Jacky GHEZA, David GROUD, Dimitri FUMEL, Olivier LHERMITE, Didier SENECHAL, Willy WATRIN.

**Assistent :** Alexandre BROUTOT (Directeur), Benoit CHAPPE (Responsable des Compétitions), Jean-Claude ROYER (Président CDA).

## 1. – Accueil du Président

Le Président Guy ANDRE accueille les membres du Comité Directeur pour cette première réunion de l'année 2023 et en profite pour adresser ses meilleurs vœux à toutes et tous.

Occasion également pour Gilles RAVIGNEAUX tout fraîchement élu en remplacement de Michel ADIN lors de l'Assemblée Générale du 29 octobre 2022 de se présenter aux membres présents.

### Carnet Noir :

- Mme. ACHOURI, mère de Younès ACHOURI, membre du CD
- M. Jean-Claude BERNARD, ancien Président de l'US BAZEILLES et membre de la CAR
- M. Jacques BASTIEN, ancien Président du FC MAUBERT FONTAINE
- M. Francis SICOT, ex-joueur de l'ENT SPORTIVE DE CHARLEVILLE (7 fois vainqueur de la Coupe des Ardennes)

## 2. – Approbation PV du Comité Directeur N°9

Le Procès-Verbal du Comité Directeur n°9 du 07/10/2022 est validé à l'unanimité des membres présents, au même titre que les procès-verbaux des Commissions 08.

### **3. – Retour sur l'AG du 29 octobre 2022 aux Vieilles Forges**

Nous sommes très heureux d'avoir fêté la 2ème mi-temps de notre Centenaire en compagnie des représentants de clubs ardennais.

Le cadre du Centre des Congrès des Vieilles Forges était parfait pour cela

Un grand merci à toutes et tous d'avoir pris part à ce bel évènement

Un grand merci à Mr Hubert DESTENAY pour l'organisation et un clin d'œil tout particulier à Mr Olivier LAMARRE qui a littéralement captivé son auditoire.

### **4. – Point Finances**

#### **- Conseil Départemental**

Nous avons rempli les différents dossiers demandés avec l'ensemble des justificatifs demandés afin de prétendre à cette subvention.

Nous déplorons le fait que de plus en plus de justificatifs nous soient réclamés alors même que nous avons toujours fait preuve d'une parfaite transparence dans nos actions.

#### **- Contrats d'objectifs**

La FFF et la LFA ont souhaité décliner certains axes du plan fédéral sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultramarins.

Ils souhaitent par conséquent l'adhésion des Ligues et des Districts à ce projet fédéral ainsi que leur implication dans la réussite des enjeux prioritaires.

A cet effet, les contrats d'objectifs de territoire constituent l'un des principaux leviers d'accompagnement à la mise en place d'actions territoriales répondant aux ambitions du plan fédéral.

De fait, le District 08 à travailler sur sa mise en œuvre en fonction de ses moyens, résultats, et projets sur les thématiques suivantes :

1. Améliorer et développer l'offre de pratiques
2. Optimiser les filières d'accès au haut niveau
3. Dynamiser l'arbitrage amateur
4. Développer des actions éducatives, citoyennes et solidaires
5. Poursuivre le développement et la structuration des clubs
6. Renforcer l'engagement bénévole et développer la mixité dans le football

La prochaine étape sera marquée par la répartition financière faite par la Ligue avec ses 9 Districts.

#### **- FAFA**

Sur la saison en cours, le District a permis de débloquer 42 300€ à destination de ses clubs via le dispositif du Fonds d'Aide au Football Amateur.

#### **- Aide au déplacement Lycée Monge**

L'équipe masculine de la section sportive du Lycée Monge a remporté le titre de champion du Grand Est de l'Union Nationale du Sport Scolaire, dans la catégorie « excellence » réservée aux sections sportives.

Cette équipe s'est donc brillamment qualifiée pour la Finale du championnat de France qui aura lieu à Brest du 30 janvier au 03 février 2023.

A titre exceptionnel et afin de subvenir à des besoins de fonctionnement et logistique pour se rendre à cette finale, le Comité Directeur a décidé à l'unanimité, d'octroyer une aide de 500€ à la section. Nous espérons que la Ligue en fera autant.

#### **- Amicale des Educateurs**

L'Amicale de Educateurs 08 remet en place ses aides de perfectionnement auprès des clubs avec notamment "l'école des gardiens de but", "l'école des attaquants", etc.

Pour cette année un accompagnement dans la structuration technique est en train de se mettre en place. Une présentation a été faite à l'AG du District 08.

Une aide leur sera attribuée pour mener à bien ces projets à destination des clubs 08.

## 5. – Point sur les engagements de la Coupe des Ardennes Futsal Seniors

Le District des Ardennes de Football lance sa Coupe des Ardennes FUTSAL SENIORS H. Exit le traditionnel Futsal d'hiver, le Commission Foot Diversifiée souhaite poursuivre le développement de la pratique Futsal et prendre le pas du championnat Futsal Seniors H qui depuis maintenant 3 saisons poursuit sa structuration.

Pour donner suite aux 27 engagements reçus, proposition a été faite de mettre en place 3 poules de 9 équipes sur 4 journées.

Cette 1<sup>ère</sup> phase se déroulera sous forme de triangulaire.

Concernant les ½ finales et la Finale, ces matchs se dérouleront via des matchs secs à l'instar du championnat.

Les ½ finales se dérouleront à la salle du Campus où à Aubrives en fonction des créneaux disponible. Quant à la Finale, elle devrait pouvoir se tenir à la salle Marcel SCHMITT de Sedan.

## 6. – Validation règlement de la Coupe des Ardennes Futsal Seniors H

Les membres du Comité Directeur valide les ajustements du règlement de la Coupe des Ardennes Futsal Seniors H.

En fonction des engagements et des salles disponibles, nous avons dû adapter la formule afin de proposer un format cohérent aux équipes inscrites.

## 7. – Point sur le Foot Animation – Organisation future

### - L'outil FAL

En fin d'année 2022, le District des Ardennes de Football s'est porté volontaire auprès de la FFF pour rejoindre la phase de déploiement de l'outil FAL (Foot Animation et Loisir) sur notre territoire.

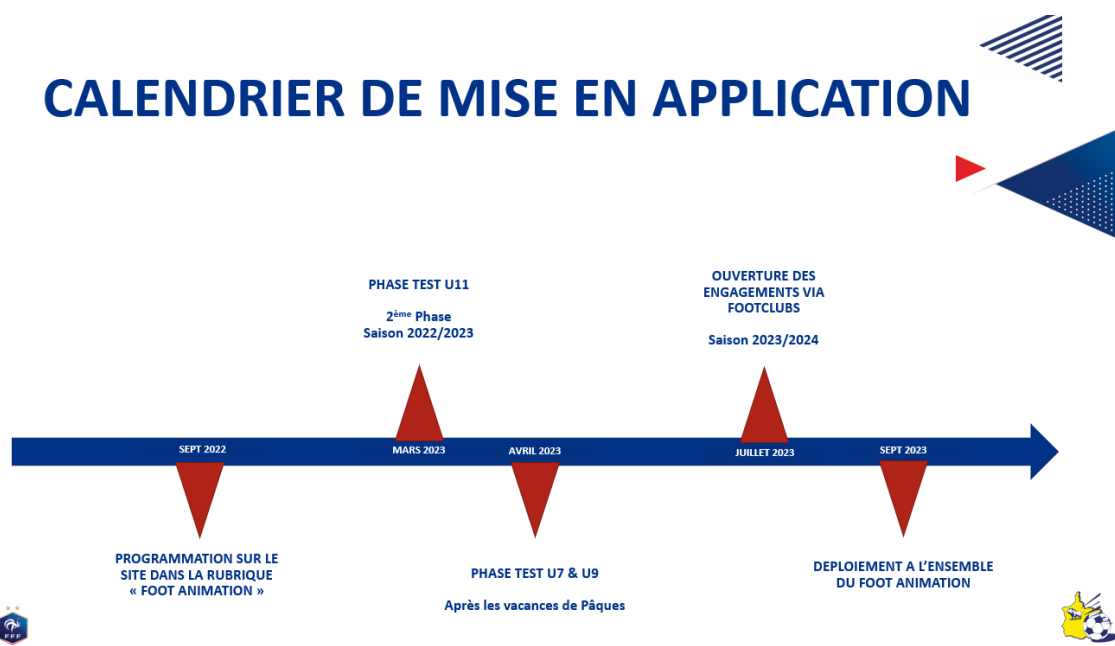
La FFF, la LFA ainsi que la DTN ont en effet lancé un nouvel outil (disponible via Footclubs) ayant pour but de faciliter les organisations de plateaux U7 / U9 et critères U11.

Ce dispositif sera mis en place sur l'ensemble des catégories du football d'animation lors de la saison 2023-2024.

Afin de s'y préparer et de vous accompagner au mieux dans ce processus, nous avons décidé de l'expérimenter dès cette saison sur la catégorie U11 lors de la 2<sup>ème</sup> phase.

Dans ce cadre, et afin de vous présenter cette application, mais aussi de faire un point plus général sur le football d'animation, rendez-vous est donné le lundi 20 février 18H30 au siège du District à Bazeilles.

## CALENDRIER DE MISE EN APPLICATION



Faisant suite aux retours des clubs ainsi qu'aux propositions de la Commission Foot Animation, le Comité Directeur valide les candidatures pour l'organisation des événements suivants :

⇒ Finale Départementale FESTIVAL U13 : le 01er avril 2023  
FC BOGNY S/MEUSE

⇒ Finale Jour de Coupe U11 : le 20 mai 2023  
US BAZEILLES

⇒ JND : les 10 et 11 juin 2023  
CA VILLERS SEMEUSE

- *Amendes*

Déplorant les absences ou forfaits de dernières minutes sur les Finales du Festival U13 et Jour de Coupe U11, le Comité décide de fixer l'amende de ces désistements qui gêne la fête et l'organisation générale à 150€.

**8. – Jeunes saison 2022/2023 – 2<sup>ème</sup> phase à la suite de l'AG LGEF du 14/01/23**

Lors de l'AG de la LGEF en date du 21 mai 2022, une proposition de modification a été votée et validée en AG pour passer de 2 groupes de 10 équipes (MARNE / ARDENNES et AUBE / HAUTE MARNE) avec 5 accédants de la 1<sup>ère</sup> phase de District à une seule poule à 10 équipes avec un nombre d'accédant par District non déterminé.

Le Président Guy ANDRE est intervenu en accord avec ses 3 autres collègues de l'ex-territoire LCA lors du Comité Directeur de Ligue en date du 15.12.2022 pour demander de différer l'application de la nouvelle composition des groupes R3 du secteur Champagne Ardenne et de la reporter à la saison 2023/2024, en maintenant toutefois une seule accession à l'issue de la 2<sup>ème</sup> phase de la saison en cours afin de ne pas gêner la structuration des accessions / rétrogradations mise en place.

Ces modifications de textes ont été votés et donc validés lors de l'Assemblée Générale de la LGEF du 14 janvier 2023 ([9.d-Proposition-dispositions-transitoires-championnat-jeunes.pdf \(fff.fr\)](https://www.fff.fr/9.d-Proposition-dispositions-transitoires-championnat-jeunes.pdf)).

De fait, nous vous informons que les groupes U14 R3, U16 R3 et U18 R3 du secteur Champagne-Ardenne 2<sup>e</sup> phase seront constitués de 20 équipes (2 groupes de 10 dans chaque championnat), comme les années précédentes.

Pour cette saison 2022/2023, il y aura donc bien 5 accédants ardennais en U14 R3 2<sup>e</sup> phase, 5 accédants ardennais en U16 R3 2<sup>e</sup> phase et 5 accédants ardennais en U18 R3 2<sup>e</sup> phase.

En revanche, les premiers des 2 groupes de l'ex-territoire LCA 2<sup>ème</sup> phase devront disputer un barrage pour accéder en R2.

Les changements de structuration interviendront lors de la saison 2023/2024.

A ce titre nous avons également défendu le fait d'avoir des groupes R2 LGEF – 2<sup>ème</sup> phase de l'ex-territoire LCA constitué de 12 équipes comme c'est le cas en Lorraine et en Alsace alors que la proposition est un groupe à 10.

Pour rappel, il nous a fallu attendre cette Assemblée Générale de Ligue qui s'est déroulée le 14/01/23 et le vote de certains ajustements réglementaires afin d'y voir plus clair de notre côté.

A cet effet, le calendrier prévisionnel ainsi que la constitution des groupes pour la seconde phase n'ont pu être validés avant le Comité Directeur de ce jour. Ils seront publiés dès la semaine prochaine.

## **9. – Organisation saison 2023/2024 (U13/U15/U18) pour les 4 District ex LCA**

Un groupe de réflexion 08 va être mis en place afin de réfléchir sur l'articulation de nos championnats Jeunes pour les années à venir et ce dans le but d'éviter le trou noir comme cette année avec la LGEF.

Dans un 1er temps, il s'agira de mettre à plat ce que nous faisons aujourd'hui et avoir un regard vers l'avenir de ce que nous pourrions faire avec l'architecture des championnats Jeunes de la LGEF.

Il va de soi que les 4 Districts de l'ex-Ligue Champagne Ardenne sont liés de par l'architecture des compétitions de la LGEF.

Aujourd'hui nous avons U13 – U14 – U16 – U18, alors que les autres Districts de la LGEF proposent U13 – U15 – U18.

Si nous voulons une cohérence, il faudra donc que les 4 Districts mènent une réflexion collective.

De fait, Guy ANDRE exprime sa volonté de réunir les représentants de la Haute Marne, de l'Aube, de la Marne et des Ardennes d'ici la mi-mars afin d'échanger et d'éditer une ligne directrice.

## **10. – Point Féminisation**

Nous souhaitons une nouvelle fois remercier et surtout féliciter les clubs pour leur participation et leur engagement à l'action « Octobre Rose ».

Grâce à eux, nous avons pu sensibiliser et mobiliser le grand public.

A cet effet et comme convenu, nous allons récompenser tous les clubs participants par une dotation.

Bravo aux clubs de QUI VIVE DOUZY, USA LE CHESNE, AS SAULT LES RETHEL, NES CHALLERANGE, US AUBRIVOISE et CA VILLERS SEMEUSE.

## **11. – Ajustement des Commissions**

M. Gilles RAVIGNEAUX, en sa qualité de représentant des Arbitres au Comité Directeur intègre de droit :

- La Commission Départementale des Arbitres
- La Commission Départementale du Statut de l'arbitrage

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 21h00.

**Guy ANDRE, président**

**Alexandre BROUTOT, secrétaire de séance**

